



Clôture Ateliers de Préparation de la Session Budgétaire 2009

Mes Chers Collègues, Mesdames, Messieurs, Votre engagement et votre présence assidue confortent l'idée première à la base de cette activité, à savoir que les Députés sont capables de s'investir et de donner le meilleur d'eux-mêmes et de leur temps dans l'exercice leur mandat. Il s'agit simplement de présenter un cadre adéquat et de les associer pour qu'ils s'impliquent. Je renouvelle à tous ma satisfaction et mes encouragements. Pour une première, l'exercice est certes perfectible. Nous avons identifié les maillons à renforcer. Pour l'avenir, l'information sera mieux organisée pour que les dispositions utiles soient prises suffisamment à temps. De même, pour les prochaines missions, un soin particulier sera apporté à l'implication de tous les Députés, à un niveau ou à un autre. Les visites seront également mieux planifiées afin que chaque groupe puisse espérer cerner toutes les facettes des questions qui lui sont confiées. Il est également ressorti la nécessité de faire de ces activités de contrôle une mission non circonstancielle. J'ai déjà indiqué, à l'ouverture de cet atelier, les dispositions qui pourraient être prises. Mes Chers Collègues, A entendre le Rapporteur du Séminaire, on peut retenir que les objectifs annoncés et les résultats attendus ont été atteints : • Nous disposons d'un document consensuel, qui restitue nos trois jours de travaux, • Sur le terrain, nous avons, dans différents secteurs, identifié les contraintes et les menaces, évalué les résultats et l'efficacité de la dépense publique, ... • Nous sommes davantage imprégnés de la nomenclature budgétaire, par le séduisant exposé de Madame Diagne de la Direction du Budget, qui s'est appliquée, avec beaucoup de pédagogie, à expliquer la contexture de la nomenclature budgétaire et de la loi de finances, plutôt qu'à commenter les chiffres, exercice dont elle laisse la primeur à ses supérieurs hiérarchiques dans le cadre de la présente session budgétaire. • Elus locaux pour la plupart, nous avons une idée plus précise des différents transferts financiers de l'Etat, notamment vers les collectivités locales. Je m'en arrête là, sans être exhaustif, tant les enseignements sont nombreux. Nous n'avons pas, pour autant, épuisé les questions abordées. En effet, s'agissant de la restitution de l'étude de l'impact de la mise en œuvre du DSRP sur la réduction de la pauvreté au Sénégal, le débat est toujours d'actualité sur la relation entre les moyens financiers dégagés et la réduction de ce phénomène, même s'il n'y a pas de doute sur la pertinence de la stratégie. Je partage le souhait, largement exprimé, de voir l'Assemblée nationale mieux associée à l'élaboration et à l'évaluation de cette stratégie. Les initiatives appropriées seront prises à cette fin. Dans le même ordre d'idée, l'étude portant sur l'évaluation des transferts de ressources dans le cadre du transfert de compétences aux collectivités locales, a été brillamment présentée par Mr Mayacine Camara de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP) du MEF. A ce niveau également, malgré la robustesse de la stratégie, les résultats restent limités par la conjoncture mondiale. Notre mission n'est pas terminée, on peut même dire que l'un des aspects les plus importants reste à concrétiser. Mes Chers Collègues, Mettant à profit les échanges fructueux que nous avons eus pendant ces quelques jours, nous devons nous atteler à l'élaboration d'un document à l'intention de Monsieur le Président de la République et à l'aménagement d'un espace de discussion avec le Gouvernement autour de nos conclusions. Le Rapport présenté jalonne utilement ce chemin. Il pourrait être enrichi par les remarques et suggestions, de forme comme de fond, afin de présenter le meilleur document. Mes Chers Collègues, Je voudrais vous renouveler, une fois de plus, mes vifs remerciements pour le travail remarquable que vous avez abattu. C'est sur ces notes que je déclare clos l'atelier de préparation des débats budgétaires, de restitution des rapports de mission des visites parlementaires d'évaluation des politiques publiques, et enfin, de restitution d'études réalisées sur le DSRP et le transfert de ressources aux collectivités locales. Mamadou SECK

Publié le 23 septembre 2014